

Les conseillers agricoles et le développement durable : la nécessité d'un changement de posture

Agricultural advisers and sustainable development: the necessity of a new point of view

GUILLAUMIN A., DOCKES A.-C.

Institut de l'élevage, Maison nationale des éleveurs, 149 rue de Bercy 75595 Paris Cedex 12

INTRODUCTION

Les travaux sur le métier de conseiller agricole et ses transformations dans le nouveau contexte de l'agriculture sont encore relativement peu fréquents (Compagnone *et al.*, 2009). Deux études que nous avons menées récemment permettent néanmoins d'éclairer les représentations et les pratiques des conseillers par rapport à certains aspects du développement durable.

1. MATERIEL ET METHODES

Nous avons demandé à des conseillers de chambres d'agriculture de recueillir dans des exploitations une série d'indicateurs de durabilité dans le cadre du projet CASDAR observatoire territorial des pratiques agricoles. Douze conseillers ont participé dans quatre régions (Centre, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes, Picardie). A la suite de ce test, nous avons recueilli leur avis sur les indicateurs : facilité de collecte, fiabilité de la valeur collectée, pertinence par rapport à la durabilité et facilité d'interprétation (Guillaumin *et al.*, 2007). Nous avons également conduit quatre entretiens collectifs auprès de vingt neuf conseillers de trois chambres d'agriculture, portant sur leur perception du paysage et leurs besoins d'appui par rapport à ce thème (CASDAR APPORT agriculture et paysage).

2. RESULTATS

Dans le cadre du test d'indicateurs de durabilité dans les exploitations, nous avons identifié un intérêt pour la problématique du développement durable pour un certain nombre de conseillers, mais aussi des réticences pour passer du temps à collecter des informations sur des points qui ne posent pas de problème : par exemple l'utilisation de produits phytosanitaires si elle est très faible ou les surfaces de "compensation écologique" (non cultivées) si elles sont importantes. Les conseillers de chambre d'agriculture ne pensent pas avoir pour mission d'aider l'agriculture à mettre en avant ses impacts positifs sur l'environnement (ou externalités). Ils sont en revanche habitués à travailler sur la réduction des pollutions agricoles. Ils manquent également d'outils et de références sur les sujets nouveaux pour eux comme la biodiversité, la gestion des déchets ou l'utilisation des produits phytosanitaires pour les techniciens spécialisés en élevage. D'autre part, les entretiens portant sur le paysage font ressortir une diversité d'attitudes des techniciens (tableau 1) :

1) le paysage est un thème de travail en tant que tel (essentiellement des conseillers en développement local) ;
2) le paysage intervient « dans un deuxième temps » (par exemple des conseillers en bâtiments d'élevage) ;
3) le paysage n'est pas un thème de travail (par exemple les conseillers techniques en agronomie ou en élevage). Le

Tableau 1 : les conseillers de chambres d'agriculture et le paysage

Attitude face au paysage	le paysage comme un thème de travail	« dans un deuxième temps »	le paysage n'est pas un thème de travail	Le paysage rebute
Spécialisation	Développement local	Environnement, bâtiment, urbanisme, technique	Conseillers techniques	Urbanisme, environnement, technique
Paysage = thème de travail	OUI (communication, aménagements fonciers, abords des exploitations)	PLUS OU MOINS (environnement ou insertion paysagère des bâtiments)	NON	OUI (aménagement foncier, documents d'urbanismes)
Connaissances du thème	++	+	-	++

paysage est un sujet qu'ils connaissent très peu. Ils précisent qu'ils ignorent les attentes de la société sur ce thème et ne peuvent pas jouer le rôle d'interface avec les agriculteurs ; 4) le thème du paysage les rebute, bien qu'il soit évoqué dans le cadre de leur travail (par exemple des conseillers en aménagement foncier). Ce thème est perçu comme subjectif et flou et ils associent le thème du paysage à une demande sociale urbaine qui ne leur paraît pas forcément à prendre en compte par les agriculteurs. Bien entendu la position des conseillers n'est pas indépendante de la position de l'institution dans laquelle ils travaillent qui met plus ou moins en avant le thème du paysage. Les quatre types d'attitudes se rencontrent dans les trois départements étudiés (Ille-et-Vilaine, Dordogne, Marne).

DISCUSSION ET CONCLUSION

Pour que les conseillers agricoles accompagnent les éleveurs vers une meilleure contribution au développement durable, il serait nécessaire de redéfinir leur mission, de mieux expliquer le sens de leur travail et de les former sur les nouvelles thématiques et la prise en compte du point de vue et des attentes des autres acteurs sociaux. Il s'agira aussi de les aider à analyser et à comprendre les différents points de vue qui s'expriment sur un territoire, incluant les acteurs non agricoles, avant de construire des projets avec les agriculteurs. Cela s'apparente plus à un travail d'animation de projet ou de territoires que de conseil à proprement parler. Cela correspond aussi à une évolution du métier de conseiller agricole qui doit davantage accompagner, guider les réflexions et fournir des éléments pour la prise de décision, plutôt que de donner des solutions.

Il est important pour les instituts techniques de connaître précisément les besoins des conseillers sur des thèmes nouveaux pour concevoir des outils et des formations à leur intention, voire de co-construire avec eux les outils et méthodes qu'ils utiliseront dans le cadre de leur activité.

Nous remercions les conseillers qui ont participé aux travaux sur les indicateurs de développement durable et ceux qui ont participé aux réunions du projet CASDAR Agriculture et paysage.

Compagnone C, Auricoste C, Lemery B (Eds), 2009. Conseil et développement en agriculture. QUAE

Guillaumin A, Hopquin J.-P., Desvignes p., Vinatier J.-M., 2007. Des indicateurs pour caractériser la participation des exploitations au développement durable. Première partie : recommandations pour la mise en œuvre, Observatoire territorial des pratiques agricoles (OTPA).